

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 06
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 10 février à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 5 février 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET

ABSENTS :Edouard BOS ; Patrick HUSTACHE ; Michel JORCIN

POUVOIRS :Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet de réhabilitation de la partie centrale du vieux chemin d'Oulles

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le chiffrage prévisionnel du projet de réhabilitation de la partie centrale du vieux chemin d'Oulles s'élevant à 6 680,00 € HT soit 8 016,00 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle la prise en charge de ces travaux à hauteur de 4 000,00 € par l'association Oulles-en-Vie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité. Mme CORRENOZ Clotilde vote contre, Mr NICOLUSSI Maurice s'abstient.

DÉCIDE d'engager cette opération en 2018 et de l'inscrire au Budget primitif 2018

SOLLICITE l'aide financière des partenaires habituels,

et CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

